

SYNTHESE DES ECHANGES

Rencontres des ensembles vocaux et instrumentaux de la Mayenne

« Echanges sur la diffusion de l'information et les outils numériques de partage »

Samedi 17 mars 2007, Centre administratif Jean Monnet

Ensembles présents

Chorale VOCALITE (Béatrice Renou, chef – représentant aussi La chorale Café Sucré), LES CHORALINES (Paul Guilois, chef), Chorale INTERLUDE (Yves Pers, choriste), Chorale FLORILEGE (Christine Delory, choriste), HARMONIE DE SAINTE SUZANNE (Rémy Barrier, président), HARMONIE DE BAIS (Loïc Renault, chef), Chorale CAMBIA CANTO (Brigitte Guhery, choriste et responsable-contact de la chorale) et Marcel Duval (président des Amis de la musique de Changé).

Ensembles excusés

CANTAMUS, Chorale « LA CLE DES CHANTS », FANFARE DE QUELAINES, HARMONIE DE CHATEAU-GONTIER, Chorale SCOLAICA, LES CHŒURS D'AZE, ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LA HAUTE MAYENNE, Ensemble vocal et instrumental VOLUBILIS, Chorale POINT D'ORGUE, Chorale UNA VOCE, O.L.M., Chorale « A TRAVERS CHANTS », Chorale de l'Ecole de musique communautaire de l'Ernée, Chorale MUSICA FIDELIO, Fédération des batteries-fanfaires des Pays de la Loire.

Suite à un tour de table, les membres participant sont invités à témoigner des difficultés rencontrées par leur ensemble pour accéder à l'information des autres ensembles ou pour diffuser la leur. Les deux thématiques suivantes sont abordées : « acteurs et événements artistiques et culturels » et « la vie associative départementale ».

Dans un deuxième temps Steve Gérard, chargé des réseaux d'information à l'ADDM53, présente un panel d'outils numériques visant à répondre au mieux aux attentes des ensembles.

Ci-après une synthèse des échanges et outils présentés.

➤ **AGENDA EVENEMENTIEL**

Les contraintes rencontrées pour décider d'une date de concert sont généralement les suivantes:

- La disponibilité du chef de chœur
- La disponibilité des salles de concert
- Les autres événements organisés sur le même territoire à la même date

Dans la majorité des cas, les ensembles ne prévoient pas leurs dates de concert en fonction des autres programmations musicales. Ils redoutent plus la concurrence d'événements autres que culturels (match de foot, loto, concours de belote ...), souvent prévus tardivement, et qui peuvent intéresser les publics locaux.

Dans la mesure du possible, les ensembles instrumentaux et vocaux prennent note des dates de concert des autres ensembles et des écoles de musique de leur territoire (commune / communautés de communes). Les ensembles lavallois ou de l'agglomération lavalloise veillent à connaître les dates de concert de l'orchestre d'harmonie de Laval, de l'orchestre de Laval et de la Mayenne ou de l'Ensemble Vocal de la Mayenne pour éviter une concurrence trop forte. Sur les autres territoires, le ressenti de concurrence est moins notable.

Certains responsables d'ensembles organisent des concerts en commun, réponse au risque de concurrence notamment à la Sainte-Cécile, ou à l'approche des fêtes de Noël. Ces concerts sont par ailleurs l'occasion d'échanger, d'aborder des répertoires plus variés et de partager de nouvelles expériences entre amateurs.

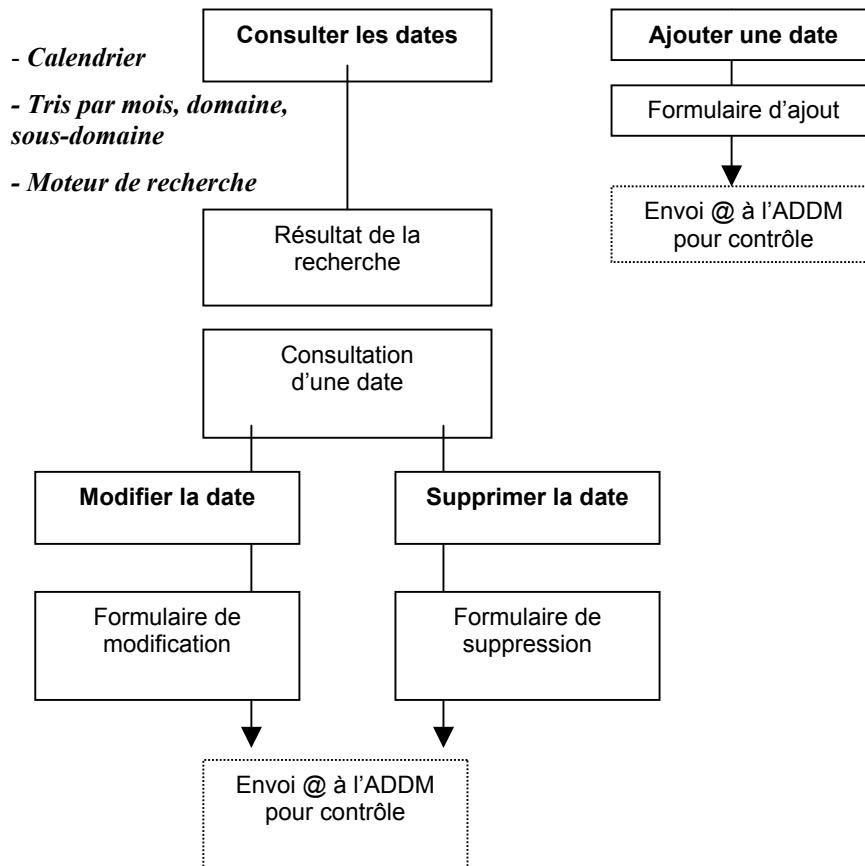
Les responsables d'ensembles ont cependant constaté que tout calendrier reste susceptible de modification, les changements de date occasionnant éventuellement un doublon, évité à l'origine. Ils souhaiteraient que les écoles de musique leur communiquent dès que possible les changements de dates de leurs concerts d'envergure plus importante (orchestre d'harmonie ou symphonique).

Les membres présents expriment un regret quant au manque de lien avec les écoles de musique : pour faciliter l'accès aux calendriers des événements musicaux et artistiques, il est proposé de demander aux services administratifs des écoles d'envoyer aux ensembles instrumentaux et vocaux leurs calendriers prévisionnels en début d'année et à chaque début de trimestre, permettant aux ensembles de mieux planifier leur programmation, voire de proposer une offre de concert en lien avec certains projets proposés pas les écoles (cf. certaines écoles programment 1 voire 2 années en amont).

Un participant souligne que bien souvent les ensembles restreignent leurs prestations publiques à leur seule commune ou communauté de communes. Les déplacements plus importants sont rares, à l'occasion d'une invitation par un autre chœur ou d'un projet spécifique. Les ensembles se disent prêts à se déplacer gratuitement si une église ou une salle est mise à leur disposition pour une répétition et un concert ; ils ignorent bien souvent si une paroisse ou un maire est prêt à accueillir leur ensemble ou dispose d'un espace susceptible d'accueillir l'ensemble dans des conditions favorables.

Les participants soulignent qu'il n'existe actuellement aucun agenda sur Internet répertoriant les événements des ensembles amateurs du département. Ils estiment qu'il serait intéressant, au vu des remarques établies, que ce genre d'outil affiché comme officiel voit le jour. Y seraient compilées : les dates des ensembles, celles des écoles de musique sans y intégrer les auditions. L'ADDM rappelle qu'un tel outil ne peut être pertinent que s'il y a un intérêt et une participation active de la part des ensembles.

L'ADDM évoque la création d'un outil agenda en ligne, spécifique aux ensembles amateurs. Cet espace, accessible de manière non protégée, serait une déclinaison de l'agenda global du site internet de l'ADDM (en création). Il serait question d'un outil en partie autonome, avec quatre entrées possibles : la consultation, l'ajout, la modification et la suppression de dates. L'ADDM jouerait alors le rôle de modérateur de cet espace. Un calendrier, un tri par mois, par domaine et sous-domaine, un moteur de recherche, feraient de cet agenda un outil où les données seraient accessibles rapidement et de manière pertinente. A terme, des passerelles pourraient être créées entre cet outil et l'outil annuaire.



➤ **ANNUAIRE DES ENSEMBLES AMATEURS**

Sur un même territoire dit « local », les ensembles instrumentaux se connaissent en général, mais ne connaissent pas toujours les ensembles de même nature dans l'ensemble du département (fanfare, batterie fanfare, harmonie,...).

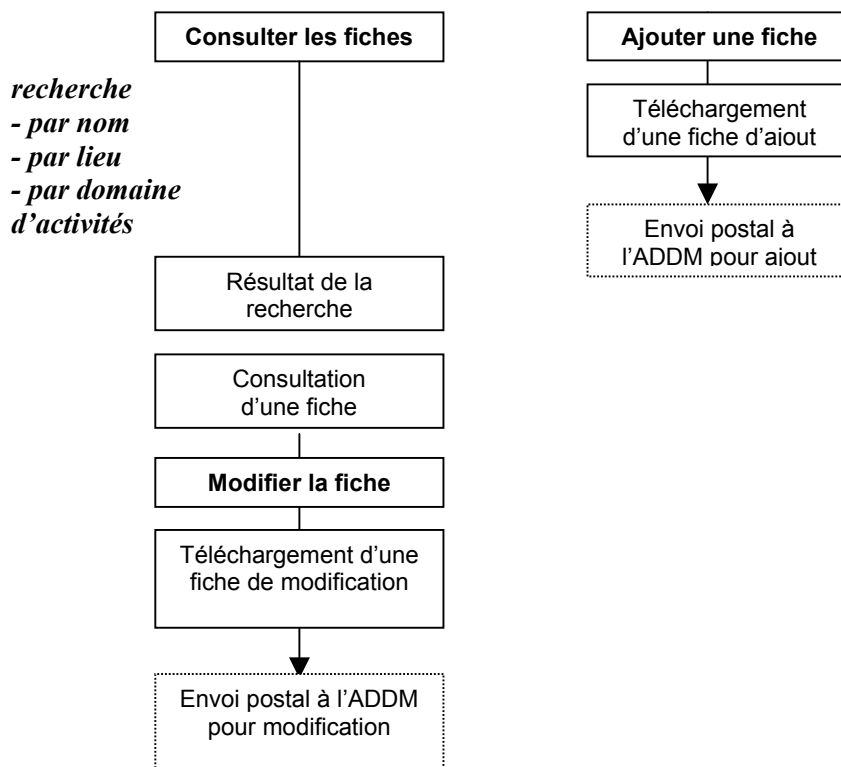
L'ADDM a d'ores et déjà commencé le référencement de l'ensemble des pratiques amateurs via le **questionnaire « Réseau musique et danse »** envoyé aux ensembles en début d'année scolaire. Quelques modifications seront apportées à ce questionnaire, qui se veut être la carte d'identité de tout ensemble (il faudra préciser l'onglet « Informations complémentaires » par quelques termes explicites pour guider les ensembles sur les contenus pouvant apparaître dans l'annuaire en ligne). Actuellement, l'ADDM a référencé 32 ensembles vocaux et 18 ensembles instrumentaux.

Les ensembles vocaux connaissent le site Internet de Sophie Duval Illand (<http://www.d2ph.com/chorales53/>) mais ont constaté que toutes les chorales n'y étaient pas répertoriées ou que les mises à jour n'étaient pas systématiquement assurées d'une année sur l'autre. Tous les participants s'accordent sur la pertinence d'un annuaire départemental qui permettrait aussi de connaître la grandeur de l'ensemble, sa composition, le type de répertoire interprété, les éventuels projets menés pendant l'année. Il faciliterait les liens entre ensembles instrumentaux d'une même nature ou de nature distincte, et pourquoi pas le développement de projets communs et la mutualisation de moyens et ressources. Les participants soulignent qu'il est nécessaire, pour des questions de crédibilité et de fidélisation des participants, de veiller à la véracité de l'information et des contacts répertoriés.

L'ADDM souligne que ce genre d'outil ne peut fonctionner qu'avec la participation active de chaque ensemble notamment pour la mise à jour régulière des informations. De même, il faut s'attacher à ce que l'outil soit référencé comme seul outil ressource disponible. Un certain nombre d'annuaires en ligne proposent le référencement des associations mais aucun n'est spécialisé « pratiques musicales amateurs ».

Un annuaire de ces données pourrait donc être créé, accessible de manière non protégée, et indépendamment de l'annuaire global du site Internet de l'ADDM. Pourrait y figurer, en plus des données disponibles dans l'annuaire global, les coordonnées concernant les personnes physiques des ensembles (président, chef d'orchestre ou chef de cœur, personne contact), pour les fiches où ces données ont été notées « informations diffusables ». Cet outil, en partie autonome, proposerait 3 entrées : la consultation, la modification et l'ajout de fiches ; ainsi qu'un outil de recherche par nom, par localisation, et par domaine d'activités. A terme, des passerelles pourraient être créées entre cet outil et l'outil agenda.

Toute fiche non actualisée ou validée dans un délai d'une année sera supprimée. Une fiche d'actualisation sera envoyée spontanément en début d'année scolaire aux ensembles ayant déjà une fiche. Les fiches seront disponibles en téléchargement sur l'espace d'ajout de fiche, elles devront être renvoyées datées et signées pour pouvoir figurer dans l'annuaire.



➤ **UNE PAGE D'ACCUEIL DYNAMIQUE**

L'ADDM évoque la création d'une page d'accueil dynamique spécifique aux ensembles, et qui mettrait en avant les nouveautés des outils référents (fiches nouvelles dans l'annuaire), les prochaines dates de concert, les informations relatives aux ensembles (organisation d'un stage, référencement d'un site sur les ensembles, événement régional, national particulier, etc.).